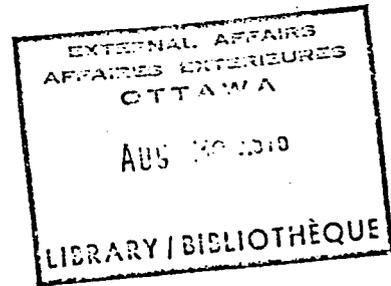




N° 86

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 16 AOÛT 1976



COMMUNIQUE

COMMUNIQUÉ CONJOINT

LA DÉRIVATION DE GARRISON

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

La Commission mixte internationale a informé les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis, au moyen d'une lettre qu'elle leur a adressé le 5 août dernier et par la voie de rencontres avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, le 6 août, et avec des fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis, le 13 août, que son rapport final sur le projet de dérivation de Garrison, au Dakota du Nord, ne sera pas disponible le 31 octobre 1976, tel que demandé. La Commission s'attend maintenant de ne pouvoir distribuer son rapport final au public avant juin 1977.

La Commission expose les raisons de ce délai dans sa lettre du 5 août dernier. Elle invoque notamment la nécessité d'une évaluation fouillée et experte des données disponibles sur la qualité de l'eau, y compris du point de vue de leur fiabilité, pour que le Bureau d'étude sur la dérivation de Garrison puisse terminer le rapport qu'il doit présenter à la Commission, souligne le temps qu'il faudra consacrer à la reproduction, pour distribution au public, du rapport du Bureau et de ses annexes, et soutient qu'il faut donner à chacun le temps de prendre amplement connaissance de la somme imposante de renseignements que contiendra le rapport du Bureau avant la tenue des audiences publiques.

Les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis déplorent le délai considérable désormais à prévoir avant que la Commission puisse leur présenter son rapport final sur les conclusions de l'enquête qu'elle a menée au sujet des implications transfrontières du projet de dérivation de Garrison. Cette enquête a été entreprise par suite des lettres adressées conjointement à la Commission par le Canada et les Etats-Unis, le 22 octobre 1975, pour lui demander entre autres de recommander les mesures à prendre pour aider les deux gouvernements à respecter les dispositions de l'Article IV du Traité des eaux limitrophes.

Tout en déplorant ce retard, les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis comprennent l'un et l'autre la nécessité pour la Commission de disposer de données exactes sur la qualité de l'eau acceptables à son Bureau d'étude, pour être en mesure de préparer son rapport final. Les deux gouvernements conviennent également qu'il faut donner suffisamment de temps à la population des deux pays pour étudier le rapport du Bureau d'étude sur la dérivation de Garrison avant de tenir des audiences publiques à ce sujet. Les Gouvernements ont cependant tenu à souligner que le rapport de la Commission ne devait pas être retardé indûment et ils ont prié instamment celle-ci de faire tout ce que est en son pouvoir pour présenter son rapport dans les plus brefs délais.

Le Gouvernement des Etats-Unis a assuré le Gouvernement du Canada en février 1974 qu'il respecterait ses obligations envers le Canada en vertu du Traité des eaux limitrophes lui commandant de ne pas polluer les eaux transfrontières au préjudice de la santé des Canadiens ou de leurs biens, et lui a garanti qu'il n'entreprendrait pas, dans le cadre du projet de dérivation de Garrison, des travaux de construction qui pourraient avoir des conséquences sur les eaux s'écoulant au Canada tant qu'il ne serait pas prouvé que ces travaux assurent le respect de ces obligations. Le retard qui vient d'être annoncé en ce qui concerne la présentation aux deux gouvernements du rapport final de la Commission sur le projet de dérivation de Garrison ne change rien à l'assurance ainsi donnée par les Etats-Unis.

INTERNATIONAL JOINT
COMMISSION

TRADUCTION

COMMISSION
MIXTE INTERNATIONALE

151, rue Slater,
Ottawa (Ontario)
K1P 5H3

Dossier: 101-3-1:1

Le 5 août 1976

L'honorable A.J. MacEachen, C.P., député
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Immeuble L.B. Pearson
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

La présente fait suite à la lettre adressée par la Commission au Gouvernement du Canada, le 6 juillet 1976, pour l'informer que son rapport sur le projet de dérivation de Garrison, au Dakota du Nord, ne serait pas disponible le 31 octobre 1976, tel que demandé. La lettre mentionnait également que la Commission communiquerait de nouveau avec les deux Gouvernements à ce sujet après avoir reçu du Bureau d'étude sur la dérivation de Garrison des informations plus détaillées, à la suite de la réunion du Bureau fixée aux 27, 28 et 29 juillet.

Le 30 juillet 1976, la Commission a rencontré les co-présidents du Bureau d'étude sur la dérivation de Garrison et a discuté longuement avec eux des raisons justifiant les délais de parution de leur rapport. La Commission a également préparé avec soin un calendrier de travail plus juste pour la présentation de son rapport aux Gouvernements.

Le Bureau n'a pu présenter son rapport à la Commission au mois d'août, comme il devait le faire, en raison de la nécessité d'une évaluation fouillée et experte des données disponibles sur la qualité de l'eau, y compris du point de vue de leur fiabilité. Ces données forment la base sur laquelle s'appuieront les prévisions de l'incidence qu'aura le projet sur la qualité des rivières Souris et Rouge au Canada. Cette question représente, comme vous le savez, le point central de l'étude entreprise aux termes du Renvoi et conditionne de ce fait tout le reste. Les deux présidents du Bureau ont fait remarquer à la Commission qu'à cet égard, le Bureau n'a aucun moyen d'accélérer les choses. Les autres comités relevant du Bureau, à l'exception du Comité sur la quantité d'eau, ne peuvent terminer leur travail que s'ils disposent des données approuvées sur la qualité de l'eau que doit leur fournir le Comité sur la qualité de l'eau.

... 2

Le Bureau a depuis informé la Commission qu'il lui présentera son rapport d'ici la fin d'octobre sous forme d'épreuve "reproductible". On préparera aussitôt un petit nombre d'exemplaires et on les enverra aux deux Gouvernements. Comme le rapport final du Bureau et ses annexes s'étendront vraisemblablement sur plusieurs milliers de pages, l'impression d'un grand nombre d'exemplaires nécessitera un certain temps. La Commission prend actuellement des dispositions pour que les différentes parties du rapport du Bureau soient imprimées au fur et à mesure qu'elles seront terminées et approuvées par celui-ci. Nous espérons distribuer au public le rapport complet du Bureau vers la mi-décembre.

En raison de l'intérêt considérable que revêt cette étude pour les organismes publics, les groupements privés de même que les particuliers de part et d'autre de la frontière, la Commission tient à ce que tout un chacun puisse prendre amplement connaissance de la somme imposante de renseignements que contiendra le rapport du Bureau avant la tenue des audiences publiques. La Commission attendra donc presque deux mois pour laisser passer, entre autres, la période des Fêtes où elle ne peut guère espérer que le public examine cette question. Elle se propose ainsi de tenir plusieurs audiences publiques dans les deux pays autour de la mi-février 1977.

La Commission préparera son rapport final après la tenue des audiences et le fera parvenir aux deux Gouvernements dans les plus brefs délais. Selon toute probabilité, le rapport ne pourra être distribué au public avant juin 1977.

Conscient de l'importance que les deux Gouvernements attachent à cette question, le président de chacune des sections de la Commission rencontrera des représentants de son Gouvernement pour discuter des implications de ce retard.

Une lettre analogue a été envoyée au Département d'Etat américain par le secrétaire de la section américaine de la Commission.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma très haute considération.

D.G. Chance
Secrétaire